

35
UNIVERSITÉ LAVAL-QUÉBEC

FACULTÉ DE DROIT

4
DE L'ADMISSIBILITÉ

DE LA

PREUVE PAR TÉMOINS

EN DROIT CIVIL

THÈSE

POUR LE DOCTORAT

PAR C. E. DORION, L. L. L.

AVOCAT



MONTREAL

WHITEFORD & THÉORET, EDITEURS

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE

23 et 25, RUE ST-JACQUES

1894

DUSSAULT & PROULX, IMPRIMEURS, QUÉBEC